



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Alerte sur la diminution des internes en gynécologie médicale

Question écrite n° 14712

### Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la diminution préoccupante du nombre de postes d'internes en gynécologie médicale et ses conséquences sur l'accès aux soins pour les femmes. Alors que cette spécialité, supprimée entre 1984 et 2003, fait l'objet depuis sa réintroduction d'un effort de reconstruction, le nombre de postes ouverts à l'internat connaît une baisse récente : 91 postes en 2023, 79 en 2024, puis 80 en 2025, en dépit d'un engagement de réévaluation. Cette évolution suscite de vives inquiétudes parmi les professionnels de santé, d'autant qu'elle s'inscrit dans un contexte de forte dégradation de la démographie médicale dans cette spécialité. En effet, selon les données du Conseil national de l'ordre des médecins, le nombre de gynécologues médicaux en exercice est passé de 1 945 en 2007 à 867 en 2025, pour près de 34 millions de femmes concernées, certains départements ne disposant plus d'aucun spécialiste. Cette situation engendre des difficultés croissantes d'accès aux consultations, pouvant entraîner des retards de diagnostic, des ruptures de suivi, notamment après des pathologies lourdes, ou encore un renoncement aux soins. Dans ce contexte, elle souhaite savoir si le Gouvernement entend revoir à la hausse, dès les prochaines campagnes d'affectation, le nombre de postes d'internes en gynécologie médicale, afin de répondre aux besoins de santé des femmes sur l'ensemble du territoire. Elle l'interroge également sur les mesures envisagées pour garantir durablement l'attractivité et le développement de cette spécialité essentielle.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Virginie Duby-Muller](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14712

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3615